



Demande de remboursement de crédit

Par **MisterA**, le **15/08/2013** à **15:13**

En 2000 mon ex-conjointe a souscrit un crédit pour investissement auprès d'une banque pour son activité professionnelle personnelle de brasserie. J'étais co-emprunteur. Un de ses fournisseurs s'était porté caution de ce crédit. Suite à des difficultés financières ce crédit n'a pu être remboursé par mon ex-conjointe qui a d'ailleurs fait l'objet d'une ouverture judiciaire en 2004 (clôture en 2010 pour insuffisance d'actif). C'est le fournisseur caution qui a dû rembourser le crédit à la banque puisque caution. Il n'a pu obtenir le remboursement lors de la liquidation judiciaire car insuffisance d'actif. Or aujourd'hui ce fournisseur (subrogé apparemment des droits de la banque) me demande le remboursement du crédit qu'ils ont dû eux rembourser. Or étant à la retraite je n'en ai nullement les moyens. Suis-je donc tenu de le rembourser?